



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E79823

VALABLE JUSQU'AU 31/01/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/09/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 116 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 432 528 438

Siret : 432 528 438 00026

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 02816

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 44706386

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 44706386

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : HUGONNARD

145 ROUTE DE PRE CHATELAIN
38300 SAINT SAVIN

Téléphone : 04 74 28 99 70

Portable :

Site Internet :

E-mail : accueil@hugonnard-bois.fr

Responsabilité légale :

SANDAU FRÉDÉRIC GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	02/12/2020
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/12/2020
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	02/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.